



Comité Technique Spécial Départemental des Landes
CTSD « ajustements de rentrée
de la carte scolaire 2018 1^{er} et second degrés »

-Mardi 4 septembre 2018-

DECLARATION LIMINAIRE DE LA FNEC-FP FO 40

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'E.N. des Landes,
Madame la Secrétaire Générale,

Mesdames et messieurs les membres du CTSD,

Ce Comité Technique de rentrée s'inscrit dans un contexte national particulier, où les citoyens et les fonctionnaires que nous sommes, font face aux attaques d'une violence sociale inouïe et inégalée contre l'ensemble des acquis de la classe ouvrière et à la volonté du Président et de son gouvernement de liquider l'ensemble des garanties collectives, tant dans le secteur privé avec la casse du Code du travail que dans le public, avec la fin programmée du statut de fonctionnaire et de toutes les garanties qui s'y rattachent.

En effet, les nouveaux projets annoncés tout au long des congés payés de cet été par le gouvernement visent à déclinier la logique des ordonnances sur tous les secteurs pour baisser le coût du travail, à inverser la hiérarchie des normes, à individualiser les droits, à déprotéger les salariés du public comme du privé.

FO ne citera là que les dossiers les plus importants, tant la liste des contre-réformes et des mesures ministérielles contre tous les salariés, les retraités, les privés d'emploi et la jeunesse est longue :

- ▶ Après la RGPP du Président Sarkozy, puis la MAP du Président Hollande, qui, par des suppressions massives d'emplois ont fragilisé gravement les services publics, notamment en milieu rural, voici maintenant CAP 22 du Président Macron qui, avec la définition d'un « Nouveau contrat social » dans la Fonction publique veut, ni plus, ni moins, en finir avec le Statut général des fonctionnaires ;

- ▶ Le projet de réforme des retraites instaurant un système universel de retraite par points, c'est-à-dire un système individuel et incertain soumis à une valeur du point variable selon les choix gouvernementaux.

FO, en défense du Code des Pensions civiles et militaires, régime particulier des quelque 2 400 000 fonctionnaires d'Etat refuse toute idée d'un régime universel première étape pour la mise en place d'une retraite par points. « *Ce projet n'a qu'un seul objectif : baisser sensiblement le montant des retraites* ». Ce n'est pas notre organisation syndicale qui le déclare, mais M. Fillon dans une récente interview. Ainsi, d'après nos calculs, si la référence des 6 derniers mois pour le calcul de nos pensions disparaît pour une prise en compte de toute la carrière, c'est au minimum une baisse de 20% des pensions qui frappera tous les fonctionnaires d'Etat, donc tous les personnels de l'Education Nationale.

- ▶ La contre-réforme de la formation professionnelle avec la loi « *liberté de choisir son avenir professionnel* » votée cet été qui, entre autre, donne la part belle à l'apprentissage au détriment de la formation professionnelle initiale en Lycée Professionnel, et substitue au CIF, congé individuel de formation, droit garanti à tous, un compte individuel, le CPF, compte personnel de formation, compte monétisé qui réduira sensiblement les possibilités de formations qualifiantes, donc reconnues par un diplôme ;

- ▶ La fiscalisation de la Sécurité sociale et de l'assurance chômage en réduisant les cotisations sociales au profit de la CSG, impôt qui rentre dans les caisses de l'Etat qui décidera comme bon lui semble de l'utilisation de ces nouvelles recettes.

Alors, oui, **à FO, nous revendiquons d'être des gaulois réfractaires** contre toutes les contre-réformes et mesures de régression sociale actuelles. Et, comme l'a déclaré le nouveau secrétaire général de la cgt-FORCE OUVRIERE, Pascal PAVAGEAU, je cite « *Toute la Gaule est envahie par les Jupitériens. Toute ? Non, il existe beaucoup d'irréductibles Gaulois attachés au modèle social et au progrès social qui encore et toujours luttent contre les régressions organisées. Et les garnisons de Matignon n'auront pas la vie facile car nous avons une potion magique : le collectif !* »

Ce collectif, à cette date, à l'appel de FO, de la CGT, de Solidaires, de l'UNEF et de l'UNL, sera en grève nationale interprofessionnelle, public/privé et dans la rue le 9 octobre prochain pour dire stop à la politique ultralibérale du Président et de son gouvernement, qui tout en offrant sans cesse des cadeaux aux premiers de cordée s'attaque violemment aux derniers de corvée. C'est notre modèle social républicain gagné de hautes luttes par nos anciens qui est en jeu ! Il y a urgence !

Au niveau de l'Education Nationale, le Ministre adopte la même technique, celle de l'avalanche de décisions, de mesures, de projets, tous plus destructeurs les uns que les autres et ce, dans tous les secteurs de l'Education Nationale : administration, écoles, collèges, lycées, lycées professionnels. Aucune structure, aucun personnel, à tous les niveaux, n'est épargné, tous les statuts particuliers sont attaqués. Même vous, Mesdames et Messieurs les IEN, dans le cadre de la réforme territoriale de l'E.N., avec la mise en place de super régions académiques calquées sur les 13 grandes nouvelles régions, la Nouvelle Aquitaine pour nous, vous êtes dans l'œil du cyclone jupitérien.

En ce qui concerne ce CTSD de rentrée, dans le 1^{er} degré, FO tient tout d'abord à souligner à nouveau le lourd tribut pour cette carte scolaire 2018 payé par les écoles rurales alors que 3 postes supplémentaires étaient octroyés par le Ministère pour une baisse prévisionnelle de 159 élèves: 11 fermetures pour 1 ouverture dans les RPI landais. On voudrait fragiliser encore un peu plus l'enseignement public dans nos campagnes que l'on ne s'y prendrait pas autrement. Mais n'est-ce pas une volonté implicite de l'E.N. afin de contraindre les élus des communes rurales à accepter bon gré mal gré une nouvelle organisation de l'école publique ? Aussi, FO réitère la question déjà posée en juin dernier: une nouvelle version de la convention ruralité va-t-elle voir le jour dans les prochains mois ?

FO a une demande précise quant au document préparatoire reçu hier soir, à 18h00, la veille de ce CTSD, empêchant ainsi les syndicalistes que nous sommes d'exercer pleinement notre rôle : pour l'année prochaine, nous souhaiterions qu'il y ait au moins un jour de classe entre la réception du document préparatoire et le Comité Technique d'ajustements de rentrée.

D'après ce document donc, un RPI a un taux d'encadrement moyen supérieur à 29 élèves, une école un taux d'encadrement supérieur à 28, 2 écoles un taux d'encadrement supérieur à 27 et 3 écoles un taux supérieur à 26 (*A noter de plus que ne figure pas l'école primaire de Grenade qui a un taux d'encadrement moyen de 27 élèves*) et, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, respectant votre engagement de ne pas fermer de classe à la rentrée, ce dont FO ne peut que se féliciter, faute de moyens suffisants, vous êtes contraint de ne proposer à ce CT que 2 ouvertures de classe. On voit là concrètement une des conséquences de la création des classes dédoublées voulues par le Ministre dans tous les CP et CE1 de REP+ et de REP, mais sans moyens supplémentaires. Des collègues vont ainsi connaître durant toute cette année scolaire des conditions de travail et d'enseignement très difficiles et pénibles. Même chose quant aux conditions d'apprentissages des élèves.

Enfin, dans le document ne paraît pas la fermeture du poste de l'AJA de Saint Vincent de Tyrosse. FO souhaiterait avoir des précisions sur ce point.

Concernant le second degré, la suppression de 2600 postes aux concours, conduit à des postes en moins et des élèves en plus dans les classes. Et le nombre de postes proposés aux concours externes 2018 du second degré diminue de 35 % !

Dans le même temps, répondant à l'injonction de la Cour des comptes, le ministre annonce la « *professionnalisation des concours* ». Ce nouveau mode de recrutement prévoit pour les 25 000 potentiels recrutés l'absence totale de statut pendant les deux ans où ils seront « *apprentis-professeurs* », sans garantie d'admission, jetables à tout moment, et sans la rémunération afférente au statut.

Pendant les vacances, le ministre a décidé de changer les règles concernant les missions du professeur principal. Le projet de circulaire, pourtant prévue pour cette rentrée, fait état d'une trentaine de missions supplémentaires, dont le travail du CPE mais aussi du Psy-EN. Au lycée, il supervise et renseigne les items sur l'investissement de l'élève mais aussi sur sa participation à la vie de l'établissement et peut être amené à prendre en charge l'accompagnement des élèves à l'orientation et la responsabilité du « parcours de l'élève » à l'heure où Parcoursup est un naufrage.

C'est aller au bout du décret Hamon sur nos obligations de service et les 1607 h réclamées aux enseignants. FO s'est opposée à ce projet et aux 1607 h. Notre service, c'est 15 h ou 18 h. Les PP, notamment, ont fourni un travail considérable l'année dernière. Pourtant, comme nous l'avions prédit (et il ne fallait pas pour cela être grand clerc, mais seulement faire un peu d'arithmétique) au 28 août, 58 622 candidats n'ont pas de proposition (ils étaient 6 010, le 17 août 2017) et 168 894 se sont carrément désinscrits. Sans parler de ceux qui n'ont pas obtenu la filière demandée sur des critères discutables, géographiques et sociaux notamment.

OUI, les études sont sélectives ! Mais ici, ces lauréats n'ont pas même la possibilité d'être sélectionnés par l'étude. Car Parcoursup, c'est la présélection sociale ! Et pour le détail, c'est ce même Parcoursup qui doit supplanter le concours d'entrée aux Instituts de Formation en Soins Infirmiers, qui font pourtant la grande satisfaction des 30 000 candidats qui y sont admis chaque année. Est-ce pour brader la formation spécifique en ST2S et ne sélectionner que les profils de S ? Nous resterons vigilants là encore à ces dérives faussement élitistes.

La réforme du lycée et du baccalauréat a été publiée au JO le 16 juillet. Dès cette année, en seconde, 54 h seront consacrées à l'orientation mais ne seront pas financées par la DHG. A la prochaine rentrée, c'est 2h30 de moins par classe en Seconde et une perte moyenne de 2h en Première et surtout, des enseignements à la carte au détriment d'horaires nationaux. A charge du recteur de définir une carte des enseignements pour les spécialités. Ce sont des milliers de postes qui sont menacés.

Cette réforme, dont il faut rappeler qu'elle est moins pédagogique que dessinée par la Cour des comptes pour « faire des économies », a évidemment des incidences sur nos métiers et notre carrière. On nous demande toujours plus et on assiste à un véritable haro sur nos salaires, notre carrière, nos droits... Nous faisons partie des enseignants les plus mal payés d'Europe dit le dernier rapport de l'OCDE. En Europe, seulement les enseignants anglais, polonais et grecs gagnent moins que les enseignants français.

Marc le disait plus tôt, le comité CAP 2022 suggère même d'augmenter le temps de cours des enseignants du secondaire de deux heures hebdomadaires. Pour « améliorer leurs rémunérations » et « créer un nouveau corps d'enseignants qui pourrait se substituer

progressivement à celui de professeur certifié ». Ce nouveau corps serait soumis à des obligations supplémentaires : deux matières à enseigner, annualisation du temps de travail, obligation de remplacement...

Grâce au PPCR, il y a eu l'année dernière un hold-up sur la hors classe : la campagne de promotion s'est déroulée dans l'arbitraire complet avec cette logique de l'évaluation professionnelle à la tête du client. Beaucoup de collègues ont vu leur appréciation passer de « exceptionnel » à « satisfaisant », et ce de façon définitive, pour satisfaire des quotas. Et il a été asséné en CAPA à Bordeaux que rien ne serait négociable. Pourtant la pugnacité de certains collègues, et le soutien du syndicat, ont eu raison de leurs fameux quotas et ont permis de l'emporter. Il s'agit toujours d'un rapport de force, quel que soit le vernis communicationnel pour le dissimuler.

Les mêmes iniquités se sont produites pour le passage à la classe exceptionnelle, où 92 % du vivier 1 ont obtenu ladite classe exceptionnelle – ce qui prouve comme nous l'avons toujours dit que c'est un grade fonctionnel - quand 5,4 % l'obtenaient dans le vivier 2. Depuis les révélations de cet été sur les frasques d'un certain garde du corps, permettez-nous d'appeler ce type de promotion une « benallite » ! Elle permet en effet - hors ancienneté, hors barème, hors notation chiffrée encadrée par des grilles nationales prenant en compte l'échelon des intéressés - de passer de sergent à... lieutenant-colonel.

Enfin, en ce qui concerne l'enseignement professionnel, les interrogations sur les finalités et la mise en œuvre de la réforme de la voie professionnelle augmentent parmi nos collègues PLP. En effet, il a été annoncé que le nombre d'élèves en Bac Pro GA (gestion administration) sera fortement réduit : or, dans le département des Landes, ces sections existent. Nous savons que cela entraînera d'importantes suppressions de postes d'où l'inquiétude légitime des personnels au niveau local.

Le ministre de l'Education Nationale tarde à répondre à la demande de l'intersyndicale afin de clarifier plusieurs parties de cette réforme annoncée pour la rentrée 2019.

La FNEC-FP-FO souhaite réaffirmer son attachement à l'enseignement professionnel initial scolaire et au maintien de tous les lycées professionnels.

La FNEC-FP-FO rejette la mise en place d'Unités de Formation par Apprentissage (UFA) dans les LP, EREA et SEP. La FNEC-FP-FO s'oppose à l'introduction de la mixité des publics et des parcours dans les Lycées Professionnels, « cheval de Troie » de mise à mort programmée du statut de fonctionnaire d'Etat des professeurs de LP.

La FNEC-FP-FO ne cautionnera pas une réforme qui dégraderait la qualité de l'enseignement professionnel.

Dernière chose : au niveau du département, le problème de l'accueil des élèves allophones est réel par manque d'anticipation, ce qui contraint parfois le Chef d'établissement à embaucher un contractuel alors que le poste aurait pu être attribué à un titulaire. C'est ce qui se passe par exemple au Lycée Professionnel Jean d'Arcet, à Aire s/l'Adour.

Pour FO, L'Education Nationale doit se donner tous les moyens humains et financiers pour la réussite de la scolarisation de tous les enfants de migrants, car, malheureusement, ce flux migratoire n'est pas prêt de s'atténuer et encore moins de s'arrêter.

Merci de votre écoute.

*Nicolas GUYARD (SNFOLC 40)
Marc GUYON (SNUDI-FO 40)
représentants titulaires FO au CTSD des Landes*